

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1434 du Jeudi 22 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE  
[alger16 le quotidien](#)

SCAN ME



## «SEMICA TCHAD 2026»



LE DISCOURS DU PRÉSIDENT TEBBOUANE :  
«LE FUTUR DE L'AFRIQUE  
SE CONSTRUIT AVEC LA VALORISATION  
DE SES RESSOURCES NATURELLES»

P. 3

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT



AUDIOVISUEL,  
INCLUSION DES JEUNES ET CLIMAT  
AU CENTRE DES DISCUSSIONS

P. 16

## PLUSIEURS VILLES DU PAYS TOUCHÉES



LES INTEMPORIES FONT UN MORT  
ET DES EFFONDREMENTS PARTIELS

P. 2

## MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE ALGÉRIEN

**HYUNDAI**  
ARRIVE AVANT  
LA FIN DE L'ANNÉE



P. 7

LE RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS,  
**M. CHEMS-EDDINE HAFIZ**, à **ALGER16** :

RETOUR DES JEUNES SANS-PAPIERS :

**«UN APPEL À  
LA RESPONSABILITÉ  
ET À LA DIGNITÉ»**

● Le président de la République tend la main, la Grande Mosquée de Paris en médiatrice

● Que 2026 soit une année de rencontres, de projets et de moments qui nous rapprochent

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
G. SALAH EDDINE EN PAGES 4 ET 5



PLUSIEURS VILLES DU PAYS TOUCHÉES

# LES INTEMPORIES FONT UN MORT ET DES EFFONDREMENTS PARTIELS

**Les conditions météorologiques difficiles qui persistent dans plusieurs régions du pays ont provoqué un décès tragique, des inondations, des effondrements partiels et la chute d'arbres, entraînant une mobilisation massive des équipes de secours. C'est ce qu'a indiqué, mercredi dernier, la Direction générale de la Protection civile (DGPC), qui a publié deux rapports consécutifs détaillant les interventions menées face aux perturbations climatiques observées à travers plusieurs wilayas. Le premier rapport couvre la période allant de la nuit de mardi à mercredi, tandis que le second a été arrêté hier à 7h00.**

Une adolescente de 13 ans a perdu la vie, emportée par les eaux de l'oued Chagroun, dans la commune de Zeboudja, wilaya de Chlef. Selon la DGPC, les équipes de secours ont repêché son corps.

Dans la wilaya de Relizane, la montée des eaux de l'oued Safa a inondé une cinquantaine de maisons dans le quartier de S'tal. Les équipes de la Protection civile ont également participé au pompage des eaux accumulées dans



d'autres quartiers, tels que Djaafar, El-Bermadia, Zaghloul et Adda Ben Aouda. La wilaya de Blida a elle aussi été touchée. À El Arbaa, les secours ont pompé l'eau de pluie d'une maison du quartier des Frères Sahraoui. À Ouled Yaïch, l'effondrement du mur extérieur d'une polyclinique située dans le complexe résidentiel AADL a été signalé, sans faire de blessés. À Tipaza, les équipes de la Protection civile ont poursuivi leurs interventions dans plusieurs communes. À Hadjout, elles ont évacué l'eau de pluie de deux maisons situées en face du stade communal. Dans un précédent rapport, la commune avait également recensé des accumulations d'eau devant les entrées de dix commerces du quartier du 18-Février. Deux habitations du quartier Ksarli, à Kôlea, ont été inondées, et une

famille de quatre personnes a dû être évacuée suite à l'intrusion des eaux de l'oued Mazrafn. Plusieurs communes de la wilaya d'Alger ont également été touchées. À Sidi Moussa, les équipes de secours ont pompé l'eau de trois résidences situées au quartier Ouled Allal. À Baraki, une fuite d'eau a provoqué l'incendie de trente-deux compteurs électriques dans un marché, sans faire de victimes. À Raïs Hamidou, la chute d'un ancien mur a été signalée, sans conséquences humaines. D'autres incidents ont été recensés dans la capitale : à Birtouta, un palmier est tombé sur des fils électriques devant le bureau de la daïra, tandis qu'à Kouba, un autre palmier s'est écroulé sur la route près de la mosquée El Atik. Dans la vallée de Kouriche, un arbre est tombé

sur une voiture dans le quartier des Frères Bouchichia, sans faire de blessés. À Bologhine, un glissement de terrain a partiellement bloqué une maison, et à Bourouba, une partie du balcon d'un vieux immeuble de la rue 31 Saoud-Achour s'est effondrée sous l'effet de la chute de pierres.

Dans la wilaya de Tiaret, la commune d'Aïn Kermes a constaté l'effondrement d'un mur d'une maison de plain-pied dans le village de Bouregaa, sans faire de victimes.

La Protection civile a réaffirmé que ses unités restent en état d'alerte maximale afin d'intervenir rapidement et de limiter les effets de ces conditions météorologiques instables. Elle a également exhorté les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence, notamment en évitant les zones à risque et les cours d'eau en crue.

Alors que les intempéries continuent de frapper plusieurs régions du pays, les équipes de la Protection civile restent mobilisées pour protéger les populations et limiter les dégâts. Ces épisodes rappellent combien la vigilance, la préparation et la solidarité entre citoyens et autorités sont essentielles face à des phénomènes météorologiques de plus en plus imprévisibles. Chacun est appelé à rester attentif, à respecter les consignes de sécurité, et à soutenir ceux dont les habitations ou les biens ont été touchés par ces conditions climatiques exceptionnelles.

Abir Menasria

## DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MOBILISÉS INSTALLATION DE CELLULES DE SUIVI ET DE VEILLE

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a indiqué, mardi dernier dans un communiqué, que les opérations d'intervention sur le terrain se poursuivent à la suite des récentes intempéries, avec la mise en place de cellules de suivi et de veille et la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels afin d'assurer la célérité des interventions.

Le ministère précise que, suite aux intempéries ayant touché plusieurs régions du pays, marquées par de fortes précipitations ayant atteint jusqu'à 120 mm dans certaines localités, et ayant provoqué une montée des eaux dans plusieurs oueds et cours d'eau, ainsi que sur de nombreux axes routiers, les autorités locales et les services concernés continuent d'intervenir sur le terrain.

Selon la même source, les autorités compétentes suivent de près l'évolution de la situation à travers l'installation de cellules de suivi et de veille, la mobilisation de tous les moyens humains et matériels disponibles, et le placement des différents services concernés en état d'alerte et de préparation permanente, en vue de garantir la rapidité et l'efficacité des interventions, notamment pour l'ouverture des routes, la sécurisation des populations et le traitement des points noirs.

Le communiqué fait également état de l'activation des plans d'organisation des secours, accompagnée de la prise d'une série de mesures préventives et anticipatives visant à préserver la sécurité des citoyens et à protéger leurs biens. Dans ce contexte, le ministère a renouvelé son appel aux citoyens à faire preuve d'une vigilance et d'une prudence accrues, à éviter les déplacements sauf en cas de nécessité absolue et à s'éloigner des cours d'eau et des zones basses. Il a également insisté sur l'importance de signaler immédiatement toute situation dangereuse en contactant les numéros d'urgence de la Protection civile (1021), de la Sûreté nationale (1548) et de la Gendarmerie nationale (1055).

### CELLULE DE CRISE À TIPAZA

Par ailleurs, le wali de Tipaza, Mohamed Amine Benchaoulia, a supervisé l'installation d'une cellule de crise à titre préventif pour faire face aux perturbations météorologiques affectant la wilaya, indique un communiqué des services de la wilaya. Cette décision s'inscrit dans le cadre du suivi permanent de la situation météorologique et de la garantie d'un maximum de sécurité pour les citoyens à travers l'ensemble des communes. La

cellule de crise est chargée de suivre les effets des aléas climatiques et d'y faire face, selon le même communiqué.

A ce titre, le wali a ordonné la mise en alerte permanente de l'ensemble des services concernés au niveau des communes, des daïras et des directions exécutives, en vue d'assurer une intervention rapide et efficace, avec la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour protéger les personnes et les biens.

Il a également été décidé d'activer le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya et de désigner des points d'appui stratégiques pour le positionnement des moyens d'intervention, garantissant une réponse rapide aux situations d'urgence.

Les citoyens ont été invités, en outre, à faire preuve de la plus grande vigilance, à limiter leurs déplacements aux cas de stricte nécessité, à éviter les lits d'oueds, les pentes et les zones exposées aux inondations, et à signaler immédiatement tout danger via les numéros d'urgence de la Protection civile (1021), de la Sûreté nationale (1548) et de la Gendarmerie nationale (1055).

Cheklat Meriem /APS

## L'APPEL À LA VIGILANCE DE LA PROTECTION CIVILE

La direction générale de la Protection civile a appelé, hier, les citoyens à faire preuve « de prudence » et « de vigilance » tout au long de la période couverte par le Bulletin météorologique spécial

(BMS), en raison des perturbations climatiques enregistrées dans plusieurs régions du pays. Dans ce contexte, indique la DGPC, « les équipes de la Protection civile poursuivent leurs

interventions sur le terrain, mobilisant d'importants moyens humains et matériels afin de faire face aux situations d'urgence provoquées par les récentes intempéries », assurant « que

l'ensemble des cas signalés est sous contrôle, grâce au déploiement de plusieurs équipes spécialisées, notamment les unités de soutien et d'intervention de première urgence ».

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC  
**ALGER 16**

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire SG A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication

Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction  
M. B. Khadjida  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Samia O.  
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16  
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre  
Tél. 020 10 23 68  
Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale  
de communication, d'édition  
et de Publicité  
Agence ANEP  
01, rue de Paris, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49 /020 05 13 45  
020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.ameur@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Algérie  
SIA (Centre)

## «SEMICA TCHAD 2026»

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE : «LE FUTUR DE L'AFRIQUE SE CONSTRUIT AVEC LA VALORISATION DE SES RESSOURCES NATURELLES»

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a représenté hier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture officielle du Salon international des mines, carrières et hydrocarbures «SEMICA Tchad 2026», à N'Djamena, capitale du Tchad. L'événement, qui a débuté hier et prendra fin demain 23 janvier, est organisé sous le haut patronage du président tchadien Idriss Déby Itno. La cérémonie a été présidée par le Premier ministre tchadien, Allamaye Halina, et a rassemblé plusieurs ministres algériens, dont le ministre de l'Industrie Yahia Bachir et le ministre de l'Energie Mourad Adjali, ainsi que les PDG de Sonatrach, Naftal et du GICA, accompagnés de hauts responsables du secteur extractif algérien et de plusieurs pays africains. Dans son allocution lue au nom du Président Tebboune, le ministre Mohamed Arkab a rappelé l'engagement de l'Algérie en faveur de la coopération



africaine et du partenariat Sud-Sud, affirmant que « le futur de l'Afrique se construit avec la valorisation de ses ressources naturelles et les efforts de ses fils ». Le président de la République a insisté sur le potentiel considérable du continent en hydrocarbures et minéraux stratégiques, tout en soulignant que le vrai

défi est la gestion efficace et durable de ces richesses pour créer de la valeur, des emplois et soutenir le développement économique et social des peuples africains.

Il a également appelé à une gouvernance transparente et responsable dans le secteur extractif, intégrant transfert de technologie, renforcement du contenu local et respect des normes environnementales, tout en encourageant les investissements équilibrés et les partenariats durables.

Enfin, le Président Tebboune a mis en avant l'expérience algérienne en hydrocarbures et mines, fondée sur le contrôle national des ressources, le développement des chaînes de valeur et la formation des compétences, et a affirmé la volonté de l'Algérie de partager cette expertise avec les pays africains, afin de soutenir leur développement et renforcer l'intégration économique continentale. R. N.

## LE DISCOURS INTÉGRAL DU CHEF DE L'ÉTAT

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé une allocution aux participants au Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), dont les travaux ont débuté hier à N'Djamena.

Voici la traduction APS de l'allocution du président de la République, lue en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab :

*«Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux,  
Prière et paix sur le plus noble des Messagers,*

Monsieur le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, président de la République du Tchad,  
Monsieur le Président Félix-Antoine Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo,

*Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement tchadien, Mesdames et Messieurs,*  
La République du Tchad, sous votre direction, avance résolument dans la valorisation de ses ressources naturelles et la création d'un climat propice à l'investissement et au partenariat. Reflet de l'ambition prometteuse de ce pays frère, ce salon constitue une vitrine continentale où se manifestent ses potentialités de développement.

Par sa participation à ce salon international, l'Algérie réaffirme son engagement africain et sa volonté de contribuer concrètement au développement économique de notre continent, de même qu'elle témoigne, par sa présence aujourd'hui, de son attachement à la dynamique positive qui caractérise les relations algéro-tchadiennes, lesquelles se sont renforcées davantage avec la participation notable du président du Tchad à la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée à



Alger en septembre 2025, édition qui a marqué une étape importante dans le processus de renforcement du dialogue politique et de la coopération économique entre nos deux pays frères.

Notre pays participe en étant pleinement convaincu que la coopération entre nos deux pays repose sur des bases historiques et des liens fraternels. Cette coopération peut aujourd'hui connaître un nouvel élan, à travers des projets concrets mutuellement bénéfiques, d'autant que notre pays, fort de son expertise dans les domaines des hydrocarbures, des mines, de l'énergie, de la formation et de la mise à niveau des savoir-faire, s'est pleinement engagé dans la démarche de partenariats fructueux avec les pays africains et a contribué à la concrétisation de plusieurs initiatives visant à renforcer l'intégration africaine, tout en soutenant les efforts visant à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA).

De plus, l'Algérie, soucieuse de son engagement historique, demeure, comme par le passé, prête à partager son expertise, à accompagner les efforts de la République du Tchad dans la structuration et la valorisation de ses secteurs stratégiques, à travers une coopération concrète et ciblée pour obtenir des résultats économiques

tangibles, dans le cadre du partenariat Sud-Sud.

Monsieur le président, Au-delà des opportunités qu'offre notre présence aujourd'hui en termes de renforcement de notre coopération bilatérale, nous comptons, à vos côtés, conférer une dimension régionale à cet événement hautement important, conformément à l'Agenda 2063 de l'UA et aux objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), d'autant que ce salon constitue une tribune privilégiée de dialogue, d'échanges et de partenariat, des facteurs à même de promouvoir l'intégration économique africaine, de favoriser le transfert d'expertises, de technologies et de savoir-faire, et de renforcer les chaînes de valeur des secteurs stratégiques que sont les hydrocarbures, les mines et les énergies renouvelables dans notre continent.

Ce salon international reflète aussi une conscience collective quant au fait que l'Afrique dispose de ressources naturelles, de compétences avérées et de la volonté nécessaire pour transformer ce potentiel en un levier de développement et d'intégration économique.

Monsieur le président, Nous sommes convaincus que la

marche de l'Afrique vers l'unité et la prospérité doit passer par le renforcement d'une coopération économique respectueuse de la souveraineté de chaque Etat et résolument tournée vers la création de valeur locale. C'est dans cette optique que l'Algérie réaffirme son attachement à une coopération africaine fondée sur la solidarité, le partage d'expertises, le transfert de technologie et le renforcement des capacités locales.

Nous sommes persuadés que l'orientation vers l'industrialisation et la valorisation des ressources pétrolières, gazières et minières est une exigence impérieuse et un pilier fondamental pour réaliser un développement durable inclusif et renforcer la souveraineté des pays africains sur leurs propres richesses.

Nous sommes tout aussi convaincus que ce salon permettra de renforcer les partenariats entre acteurs publics et privés, de lancer de nouvelles initiatives et de jeter les bases de projets structurants, au service de la prospérité de la République du Tchad, de la région et de tout le continent.

Monsieur le président, L'Algérie, fidèle aux principes de solidarité africaine, demeure convaincue que la coopération continentale, fondée sur le respect mutuel et les intérêts communs, permettra à notre continent d'exploiter ses moyens avec rationalité et efficacité, au service des peuples du continent qui aspirent à davantage de développement et à une vie digne. Je conclurai en réitérant mes remerciements à la République du Tchad, pays frère, pour son hospitalité, tout en souhaitant voir ce salon couronné du succès escompté et contribuer à l'intégration et à la coopération continentale pour une Afrique forte par sa solidarité et ses moyens.

*Je vous remercie pour votre aimable attention».*

APS

CLIQUEZ

## LE RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS,

# RETOUR DES JEUNES SANS-PAPIERS : «UN APPEL À LA RESPONSABILITÉ ET À LA DIGNITÉ»

*Entre mémoire et modernité, la relation franco-algérienne demeure l'une des plus sensibles et structurantes de la Méditerranée, un fil fragile et précieux tissé de liens humains, culturels et spirituels qui traversent les générations.*

*Dans ce dialogue complexe, certaines voix se font passerelles, apaisant les tensions et rapprochant les horizons. À la tête de la Grande Mosquée de Paris depuis 2020, M. Chems-Eddine Hafiz, récemment reçu à El Mouradia par le président Abdelmadjid Tebboune, s'impose comme l'une des voix les plus écoutées des deux rives. Enraciné dans l'histoire tout en étant résolument tourné vers le dialogue, il incarne un équilibre rare : celui d'un pont vivant entre la diaspora algérienne et son pays, capable de raviver le lien intime avec ses racines spirituelles et culturelles.*

*Dans cette perspective, Alger16 a eu, une nouvelle fois, l'honneur et l'opportunité d'échanger avec M. Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, autour de plusieurs sujets majeurs touchant à la relation franco-algérienne, à la mémoire coloniale, à la place de l'islam en France, au rôle de la diaspora algérienne et à l'engagement de l'Algérie sur la scène internationale.*

## ENTRETIEN RÉALISÉ PAR G. SALAH EDDINE

**Alger16 :** Monsieur le Recteur, nous avons eu l'occasion d'échanger il y a plusieurs mois. Depuis, l'actualité ne s'est pas arrêtée. Avant d'entrer dans le vif du sujet, comment vous portez-vous aujourd'hui ?

**Chems-Eddine Hafiz :** Je vais très bien, hamdoullah, et je dirais même que cette période nous porte particulièrement, puisque 2026 est une année importante pour la Grande Mosquée de Paris, celle de son centenaire. Nous avons commencé à préparer cette échéance dès l'an dernier et, depuis ce mois de janvier, nous entrons concrètement dans le déploiement des projets qui accompagneront cette célébration jusqu'à décembre 2026.

Par ailleurs, la Mosquée poursuit pleinement ses missions, qu'elles soient religieuses ou sociétales. Nous restons engagés, au quotidien, auprès de nos fidèles comme de l'ensemble de nos concitoyens, dans un esprit de continuité et de responsabilité.

**Concernant la récente initiative du président Abdelmadjid Tebboune invitant les jeunes Algériens en situation irrégulière à l'étranger à se régulariser et à rentrer au pays dans un cadre humanitaire, quelle lecture en faites-vous ? Et quel rôle, le cas échéant, la Grande Mosquée de Paris pourrait-elle jouer pour accompagner ces jeunes dans ce processus ?**

Je crois qu'il faut d'abord entendre cette initiative comme un appel à la responsabilité, mais aussi comme un geste profondément humain. Vous savez, derrière les situations administratives de ces jeunes, il y a des parcours de vie complexes : des jeunes qui ont quitté leur pays avec des espoirs, parfois sans mesurer toutes les difficultés qui les attendaient. J'ai déjà rencontré ces jeunes ici, à la

Grande Mosquée de Paris. Je les ai rencontrés à Barbès et ailleurs lors de mes déplacements. Il m'arrive aussi de les croiser à la sortie de la prière du vendredi. Nous échangeons alors sur de nombreux sujets.

Cette démarche ne peut être vue uniquement sous un angle politique ou sécuritaire. Elle pose également une question morale et sociale : comment accompagner ces jeunes sans les stigmatiser ? Comment leur offrir de réelles perspectives, dans la dignité ? La Grande Mosquée de Paris, pour sa part, n'a pas vocation à se substituer aux États. En revanche, elle peut jouer un rôle d'écoute, d'orientation et de médiation. Nous sommes souvent un lieu de confiance pour ces jeunes et pour leurs familles. Nous pouvons contribuer à les informer, à les rassurer, et à les accompagner spirituellement et humainement, afin que les décisions qu'ils prennent le soient en conscience et sans pression.

**Monsieur le Recteur, vous avez été reçu en fin d'année dernière par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Pouvez-vous nous préciser les principaux sujets abordés lors de cette rencontre ?**

Effectivement, le président de la République m'a honoré par cette rencontre, marquée par un échange sincère et respectueux. Nous avons abordé plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment la place de l'islam en France, le rôle des institutions religieuses dans l'apaisement social, ainsi que les liens historiques et humains qui unissent l'Algérie et la France.

Monsieur le Président a, une nouvelle fois, exprimé son soutien à la Grande Mosquée de Paris. Il convient de rappeler qu'il a, par le passé, mis à notre disposition plusieurs édifices que



nous avons ensuite aménagés, notamment pour accueillir notre nouvelle école nationale Ben-Badis, dédiée à la formation des imams et des aumôniers, ainsi que la boutique de solidarité et notre épicerie solidaire à Barbès. C'est d'ailleurs dans cet espace que j'ai rencontré des jeunes et des familles en situation irrégulière. Au-delà de cette rencontre, j'ai également eu l'occasion d'échanger avec plusieurs ministres, dans un esprit de collaboration au service de l'intérêt de la communauté nationale en France. L'ensemble de ces échanges témoigne du soutien constant que l'Algérie continue d'apporter à notre institution, dans l'intérêt de tous les musulmans de France, sans distinction.

**L'Algérie a, par ailleurs, voté une loi qualifiant la colonisation (1830-1962) de « crime d'État » et exigeant des excuses officielles de Paris.**

**Comment, selon vous, concilier l'attachement à une mémoire nationale algérienne profondément façonnée par la lutte anticoloniale avec la nécessité d'une mémoire collective partagée en France ?**

À mon sens, votre question est délicate et mérite d'être abordée avec beaucoup de discernement. La loi du 24 décembre est une loi mémorielle qui détaille les crimes coloniaux français et demande des excuses officielles.

Vous savez, l'attachement à une mémoire nationale, en particulier une mémoire façonnée par la lutte anticoloniale, est légitime et profondément enraciné chez de nombreux Algériens. Elle fait partie de l'histoire, de l'identité et de la dignité de ce peuple. Cette partie de l'histoire de l'Algérie est aussi une partie de ma vie personnelle, puisque je suis né en 1954 et que j'ai perdu mon grand frère, tombé en martyr. Gloire à nos martyrs. Dans le même temps, vivre ensemble

**Aujourd'hui, le vrai défi, c'est de construire des ponts solides et durables entre l'Algérie et ses enfants à l'étranger... ☺**

en France implique de construire une mémoire collective capable d'inclure et de reconnaître les expériences de tous, dans un esprit de dialogue et de respect mutuel. Il ne s'agit ni d'effacer ni de minimiser le passé, mais de chercher à le comprendre et à le partager dans une approche favorisant l'apaisement plutôt que la division.

Les institutions religieuses et culturelles, à l'image de la Grande Mosquée de Paris, peuvent jouer un rôle important dans ce processus. Elles offrent un espace d'écoute et de transmission, permettant à chacun de se situer dans une mémoire commune, sans renier sa propre histoire. À titre d'exemple, nous organisons régulièrement les « Mercredis du savoir », au cours desquels des intellectuels et des historiens, tels que Benjamin Stora et Nicolas Le Scanff, sont venus, en septembre 2024, débattre avec le public autour de l'histoire de l'Algérie et de l'immigration, mettant en lumière les filiations entre les combats d'hier et les aspirations d'une société contemporaine en quête de justice et de reconnaissance.

•••

## M. CHEMS-EDDINE HAFIZ, À ALGER16 :



**25 décembre 2025,  
le chef de l'Etat  
reçoit le recteur de la Grande  
Mosquée de Paris,  
au siège de la présidence  
de la République**

•••

**L'Algérie vient de conclure son mandat de deux ans au Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a été particulièrement active dans la défense de causes justes et sur le terrain de la lutte diplomatique. Quel regard portez-vous sur ce bilan ?**

Tout à fait. L'Algérie a effectivement joué un rôle actif et constant durant ces deux années au Conseil de sécurité des Nations unies. Elle a désormais cédé son siège au Bahreïn, à qui nous souhaitons plein succès. Notre diplomatie a, à mon sens, pleinement accompli sa mission.

Elle a œuvré avec persévérance, en s'efforçant d'associer l'ensemble des États membres de l'ONU aux travaux du Conseil, tout en défendant avec constance des causes justes, au premier rang desquelles figure la cause palestinienne.

Ce bilan est l'illustration fidèle de la diplomatie algérienne telle que nous la connaissons et telle qu'elle s'est toujours exprimée : une diplomatie attachée aux principes du droit international, à la paix, et à la résolution des conflits par la négociation et le dialogue.

**C'est un sujet complexe mais passionnant. Comment parvenez-vous à concilier, dans vos interactions publiques et institutionnelles, la représentation des intérêts spirituels des Algériens de France avec la diversité des opinions et des engagements au sein même de la diaspora, parfois éloignés des orientations politiques d'Alger ?**

En toute franchise, c'est un équilibre qui n'est jamais définitivement acquis. Les Algériens de France ne forment pas un bloc homogène, et c'est une réalité qu'il faut accepter pleinement. Il existe des sensibilités diverses, des parcours variés, des histoires personnelles parfois marquées par des blessures profondes. Dans ce contexte, une part de subjectivité est inévitable. Mon rôle, dans l'espace public comme dans le cadre institutionnel, n'est ni de porter une parole politique

ni d'exprimer une opinion personnelle. Il consiste avant tout à veiller à ce que la dimension spirituelle demeure un point de rassemblement. La mosquée est, avant tout, la maison de Dieu, et elle doit rester ouverte à tous les musulmans, sans distinction. La foi, lorsqu'elle est vécue dans la sérénité, permet justement de dépasser les clivages et d'ouvrir un espace de respect mutuel. Je crois sincèrement qu'il est possible d'être profondément attaché à ses racines et à son histoire tout en reconnaissant et en respectant la diversité des opinions au sein de la diaspora. Cela exige de l'écoute, de la patience et, parfois, une certaine retenue.

La Grande Mosquée de Paris s'efforce d'être ce lieu d'équilibre, où chacun peut se sentir respecté, même lorsqu'il ne partage pas les mêmes lectures ou les mêmes engagements.

**L'intérêt croissant de la diaspora algérienne pour son pays devient de plus en plus visible, notamment sur le plan socio-économique. Cette dynamique semble avoir été renforcée par plusieurs décisions et rencontres initiées par le chef de l'État. Quel commentaire pourriez-vous en faire ?**

En effet, à partir de 2026, l'Algérie entre dans une phase déterminante de son développement économique. Le président de la République l'a rappelé dans son discours du 30 décembre dernier, évoquant des milliers de projets déjà lancés, des centaines de milliers d'emplois attendus et des financements conséquents mobilisés. Les indicateurs montrent que l'industrie progresse, que l'agriculture a contribué à contenir l'inflation et que le pays s'efforce de se libérer progressivement de sa dépendance aux hydrocarbures.

Dans ce contexte, la diaspora algérienne, notamment celle établie en France, joue un rôle majeur. Elle n'est plus seulement un atout, mais un véritable levier stratégique pour le

pays. Les mesures récentes visent à faciliter le retour des compétences, à encourager l'investissement et à offrir à chacun la possibilité de contribuer au développement national. Toutefois, cette dynamique ne peut être automatique. Elle suppose l'instauration d'un climat de confiance, de lisibilité et de stabilité. La diaspora a toujours été présente dans les moments difficiles de l'histoire nationale. Aujourd'hui, le véritable défi consiste à bâtir des ponts solides et durables entre l'Algérie et ses enfants établis à l'étranger, dans l'intérêt du pays mais aussi de ceux qui les accueillent. Cela implique de proposer des mécanismes clairs d'investissement, de tenir compte des réalités locales et d'afficher une volonté sincère d'ouverture au monde. Non par contrainte, mais par choix stratégique.

**Vous avez qualifié d'« extrêmement graves » les propos de Nathalie Saint-Cricq sur France Info, lorsqu'elle a évoqué un lien entre l'antisémitisme et le vote musulman. Quelques semaines plus tard, comment analysez-vous ces déclarations et leur impact sur le débat public en France ?**

Je maintiens pleinement mes propos. Ces déclarations étaient graves. Associer, de manière générale, une religion, une communauté religieuse ou un comportement électoral à l'antisémitisme est non seulement injuste, mais profondément dangereux. Ce type d'amalgame alimente des tensions inutiles et fragilise la cohésion sociale. Le rôle des médias n'est pas de produire des raccourcis, mais de chercher la nuance et de favoriser la compréhension.

Ce qui interpelle particulièrement, c'est la résonance qu'ont eue ces paroles. Elles ont largement circulé, été reprises et commentées, contribuant à nourrir un climat de suspicion et de stigmatisation à l'encontre des musulmans. Ce phénomène n'est pas anodin. Un certain réseau médiatique – qui ne reflète ni l'ensemble des médias ni l'opinion française dans sa diversité – s'est structuré pour attaquer ce que la

**« Nous avons abordé plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment la place de l'islam en France, le rôle des institutions religieuses dans l'apaisement social, ainsi que les liens historiques et humains qui unissent l'Algérie et la France, souligne M. Hafiz à propos de sa rencontre avec le Président Tebboune. »**

Grande Mosquée de Paris défend depuis toujours : la citoyenneté pleine et entière des musulmans. Dans un espace démocratique, ce climat est préoccupant. La confiance et le respect entre citoyens doivent rester des principes fondamentaux. Au-delà de l'indignation légitime, cet épisode rappelle surtout la nécessité de la responsabilité dans la parole publique. Chaque individu mérite d'être considéré pour ce qu'il est, et non réduit à un stéréotype. Ces raccourcis nuisent non seulement aux personnes visées, mais aussi à la qualité du débat public. Nous connaissons les ravages qu'a causés le terrorisme sur les consciences en France, notamment lorsqu'il est abusivement associé à l'islam, et nous œuvrons à réparer ces amalgames. Nous travaillons à l'organisation du culte musulman face aux dangers du radicalisme, mais nous n'acceptons pas que la parole raciste se banalise et se libère sans retenue à l'encontre des musulmans. Ce type de discours ne peut être normalisé. C'est pourquoi nous avons saisi l'ACROM à ce sujet et attendons désormais sa réponse.

**Enfin, un dernier mot pour nos lecteurs.**

En ce début d'année, je souhaite avant tout à nos lecteurs santé, sérénité et réussite. Mais au-delà des vœux, il s'agit surtout d'un appel : celui de rester curieux, ouverts et solidaires.

Que nous vivions en Algérie ou à l'étranger, notre pays progresse grâce à l'engagement de chacun. Prenons le temps de nous écouter, de nous soutenir et de comprendre les parcours, parfois complexes, toujours sincères, de celles et ceux qui œuvrent au quotidien. Derrière chaque initiative, chaque projet, il y a des femmes et des hommes qui participent, à leur échelle, à faire avancer la société.

Que 2026 soit ainsi une année de rencontres, de construction et de rapprochement. Et, plus que jamais, gardons l'humain au cœur de tout ce que nous entreprenons. One, Two, Three... Vive l'Algérie.

G. S. E.

ALGÉRIE-QATAR

## RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

*La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou, a reçu mardi dernier à Alger Abdullah bin Abdulaziz bin Turki Al-Subaie, ministre qatari de l'Environnement et du Changement climatique. Les deux responsables ont examiné les différentes pistes pour renforcer leur coopération bilatérale sur les questions environnementales et le développement durable.*

La réunion, tenue au siège du ministère en présence des représentants algériens et de la délégation qatari, a été l'occasion de partager expertises et expériences dans la lutte contre le changement climatique. Ont été présentés divers projets, dont le Barrage vert, ainsi que des initiatives de préservation de la biodiversité. Un



rappel sur les dommages environnementaux infligés par la colonisation française en Algérie a également été évoqué. Mme Krikou a mis en avant l'importance du Centre de reproduction de l'outarde inauguré lundi passé dans la wilaya d'El

Bayadh, destiné à préserver cette espèce menacée et à maintenir l'équilibre écologique. Elle a précisé que des préparatifs étaient en cours pour la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux pays dans les domaines de la sensibilisation à l'environnement et

de la biodiversité. Le ministre qatari a salué l'expertise algérienne, notamment à travers l'initiative du Barrage vert, et a exprimé son désir d'intensifier le partage de savoir-faire technique, en particulier dans la lutte contre la désertification. Il a aussi félicité l'ouverture du Centre qatari de reproduction de l'outarde, soulignant son rôle dans la protection de la biodiversité et le soutien aux objectifs de développement durable.

Mme Krikou a rappelé la reconnaissance internationale de l'initiative algérienne, notamment par le Conseil des ministres arabes responsables de l'environnement à Nouakchott en octobre dernier, qui a recommandé l'extension du projet à l'échelle arabe. Cette question sera également abordée lors de la préparation du Sommet sur la lutte contre la désertification, prévu en Mongolie en août 2026.

**Abir Menasria**

## KRIKOU REÇOIT LE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'INSTITUT MONDIAL DE LA CROISSANCE VERTE

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou, a reçu mardi dernier à Alger le directeur exécutif de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), Sang-Hyup Kim. Cette rencontre a réaffirmé le rôle central de l'Algérie dans la promotion et la protection de l'environnement, notamment à travers son expérience reconnue dans le projet du Barrage vert.

Tenue au siège du ministère, en présence de cadres du secteur et d'une délégation d'experts du GGGI, l'audience a été consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la croissance verte et à l'élargissement du partenariat entre les deux parties autour de plusieurs axes stratégiques.

Ces axes concernent principalement la promotion de l'économie verte, le développement de l'économie circulaire, la protection de la biodiversité, le renforcement de l'éducation environnementale et la concrétisation du projet de l'école modèle durable, dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), a souligné la ministre. La rencontre a également permis de présenter la stratégie du ministère pour encourager l'économie



verte, notamment à travers le programme de dotation de 2.500 clubs environnementaux en équipements pédagogiques de qualité, l'installation de plus de 12.000 clubs environnementaux à l'échelle nationale pour promouvoir les connaissances et comportements écologiques, ainsi que les investissements dans les infrastructures et les programmes de recyclage, de valorisation des déchets et de développement des

équipements écologiques. Pour sa part, le directeur exécutif du GGGI a exprimé la disponibilité de son institution à accompagner l'Algérie en tant que partenaire fiable dans la construction d'un avenir écologique durable. Il a estimé que le pays dispose des capacités nécessaires pour devenir un acteur régional et international de premier plan dans le domaine de la croissance verte, notamment grâce au projet du Barrage vert. M. Kim a également salué l'adhésion de l'Algérie, en juin 2025, à l'accord portant création du GGGI signé à Rio de Janeiro en 2012, qualifiant cette adhésion de stratégique et soulignant le rôle de l'Algérie comme « membre clé » au sein de l'institution.

Basé à Séoul, en Corée du Sud, le GGGI œuvre à la promotion du développement durable dans les pays en développement, émergents et les pays les moins avancés, en soutenant un nouveau modèle de croissance économique favorisant la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, l'intégration sociale et l'amélioration des conditions économiques, environnementales et sociales grâce à des partenariats structurants.

**Cheklat Meriem**

## POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS RÉUNION AVEC DES ENTREPRENEURS ACTIVANT DANS LE DOMAINE DE L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications Sid Ali Zerrouki s'est réuni avec des auto-entrepreneurs activant dans le domaine de l'installation de la fibre optique, des instructions ayant été données pour redoubler d'efforts en vue de concrétiser l'objectif "Tout fibre", visant la généralisation du raccordement à la fibre optique d'ici 2027, a indiqué, mardi dernier, un communiqué du ministère. M. Zerrouki a présidé une rencontre ayant regroupé des propriétaires de petites entreprises et micro-entreprises, ainsi que des auto-entrepreneurs activant dans le domaine de l'installation de la fibre optique, représentant les 58 wilayas du pays, en tant qu'échantillon représentatif parmi plus de 4.800 entreprises contractantes avec Algérie Télécom, précise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit

dans le cadre de "la volonté du ministre d'être à l'écoute directe des préoccupations des partenaires de terrain et d'échanger les vues autour du plan d'action arrêté pour la prochaine période, en concrétisation de l'objectif "Tout fibre", visant à généraliser le raccordement à la fibre optique et à faire de l'Algérie un pays entièrement connecté à cette technologie d'ici 2027". A ce propos, le ministre a donné des instructions pour "redoubler d'efforts afin d'atteindre cet objectif stratégique", soulignant que l'accélération du rythme des travaux ouvrira de réelles opportunités de création de nouveaux emplois dans ce domaine, tout en rassurant les opérateurs quant à la phase post-généralisation de la fibre optique, à travers "leur orientation vers les domaines de la maintenance et de la

pérennité technique des réseaux". Dans le même sillage, M. Zerrouki a affirmé "la nécessité de mettre en place des mécanismes incitatifs au profit des micro-entreprises et des auto-entrepreneurs", tout en insistant fermement sur "le respect des normes de qualité et de maîtrise dans la prestation de services aux clients d'Algérie Télécom". Il a également donné des instructions concernant "la mise en place, dans les plus brefs délais, d'une plateforme numérique permettant le suivi des projets et la facturation en temps réel, en vue de lever les obstacles administratifs et financiers, ce qui renforcerait l'efficacité de la performance et consacrerait un climat de confiance entre les différentes parties", conclut le communiqué. **APS**

### NOUVEAU CODE DE LA ROUTE LE CONSEIL DE LA NATION ÉMET DES RÉSERVES SUR 11 ARTICLES

Le Conseil de la nation a émis des réserves sur 11 articles du projet du nouveau code de la route soumis pour adoption hier, a rapporté la télévision nationale.

Les 11 articles concernés seront soumis à une commission paritaire de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, suivant les procédures légales et constitutionnelles.

## MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE ALGÉRIEN

# HYUNDAI ARRIVE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

**Le marché automobile algérien s'apprête à accueillir un nouvel acteur de poids. Après plusieurs mois de préparatifs et d'attente, Hyundai, le constructeur sud-coréen, franchit une étape décisive dans son implantation, confirmant ses ambitions de s'inscrire durablement dans le paysage automobile national.**

Hier, Majestic Autos, distributeur officiel de Hyundai en Algérie, a annoncé l'agrément de dix agents distributeurs indépendants, un geste symbolique qui marque la première étape du déploiement du réseau de distribution national et prépare l'arrivée prochaine des véhicules Hyundai. Cette initiative traduit une stratégie structurée visant à assurer une présence homogène et pérenne de la marque sur le territoire algérien, en conformité avec les standards internationaux du constructeur. Comme le précise le communiqué publié sur LinkedIn, cette première phase permet déjà « d'assurer, dès à présent, une présence de la marque dans 14 wilayas : Aïn Defla, Annaba, Blida, Bouira, Boumerdès, Chlef, El Oued, Jijel, M'Sila, Ouargla, Relizane, Skikda, Tipaza et Tizi Ouzou », alors que la réglementation impose 28 agents répartis à travers l'ensemble du pays. Mais le communiqué ajoute que « d'autres wilayas viendront renforcer ce dispositif dans les semaines à venir, à mesure de la sélection de nouveaux partenaires répondant aux exigences de la marque en matière



d'infrastructures, de compétences professionnelles et de qualité de service ». Majestic Autos, fruit d'un partenariat entre l'omanais Bahwan Saudi – partenaire de Hyundai dans son projet d'usine en Algérie – et le groupe algérien Halil Industries et Commerces (HIC), avait reçu son agrément pour la distribution automobile en août dernier. Le communiqué souligne que « la signature de ces premiers partenariats constitue une étape clé dans la stratégie d'implantation de Hyundai en Algérie. Elle s'inscrit dans une approche structurée visant à bâti un réseau de distribution cohérent, durable et conforme aux standards internationaux du constructeur ». La dimension du service après-vente est également mise en avant. Selon la même source, « Le service après-vente occupe une place centrale dans la stratégie de Majestic Autos et de

Hyundai Motor. Les futurs points de vente et de service opéreront dans le strict respect des normes du constructeur, afin de garantir une qualité de prise en charge homogène sur l'ensemble du territoire national ». Le calendrier est désormais clair : le démarrage effectif des activités de ces premiers partenaires est prévu au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2026. « Cette échéance marquera une nouvelle phase dans le développement du réseau Hyundai en Algérie, et confirme l'ambition du constructeur de s'inscrire durablement sur le marché automobile national ». L'usine prévue, en partenariat avec Bahwan Saudi, devrait elle aussi être opérationnelle d'ici le dernier trimestre de l'année. Mais un questionnement demeure : s'agira-t-il de distribuer des véhicules neufs importés ou d'attendre la production locale ? Le constructeur coréen, plutôt discret dans ses

démarches, travaille depuis plusieurs mois avec son partenaire omanais pour finaliser les autorisations nécessaires à la fabrication de véhicules en Algérie. Un ancien site de Sovac à Relizane, précédemment utilisé pour assembler les véhicules du groupe Volkswagen et confisqué par l'Etat, pourrait devenir le cœur de cette production locale. Pour l'heure, aucune décision définitive n'a été annoncée concernant l'association éventuelle d'une entreprise publique dans ce projet.

Il faut rappeler que « la production automobile et la distribution de véhicules neufs obéissent à deux agréments différents ». Ainsi, il reste incertain si Majestic Autos commencera ses activités au quatrième trimestre 2026 avec l'importation et la distribution de véhicules neufs, ou si le concessionnaire se concentrera dans un premier temps sur les véhicules assemblés localement dans la future usine. Les réponses à ces questions devraient être connues très prochainement, dans les semaines à venir, marquant ainsi une étape décisive pour l'industrie automobile algérienne.

L'arrivée de Hyundai ne représente pas seulement une expansion commerciale : elle illustre la dynamique d'ouverture et d'attractivité du marché algérien, ainsi que l'intérêt des acteurs internationaux pour un secteur en pleine mutation. Entre investissements stratégiques, montée en compétences locales et promesse d'innovation industrielle, l'année 2026 pourrait bien être celle d'un tournant majeur pour l'automobile en Algérie. **G. S. E.**

## ENTREPRENEURIAT : LANCEMENT DU DÉFI ANGEM "1000 FEMMES/1000 PROJETS"



Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a donné, mardi dernier à Alger, le coup d'envoi officiel du "Défi ANGEM : 1000 femmes/1000 projets", à l'initiative de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), visant l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur rôle dans l'économie nationale. Ce défi prévoit le soutien à l'investissement dans plusieurs domaines, à l'instar de la transformation et la conservation des fruits et légumes, ainsi que le conditionnement des produits alimentaires, en raison de leur importance dans la valorisation des ressources locales, le renforcement de la sécurité alimentaire et la création d'emplois. Le ministre a souligné que le lancement de cette initiative contribuera à renforcer la participation des femmes à l'activité économique et à permettre au plus grand nombre d'entre elles de lancer des microprojets rentables. La femme participe également à la préservation du patrimoine traditionnel algérien et au développement des compétences, notamment dans les domaines artisanal et alimentaire, favorisant ainsi le renforcement des chaînes de valeur et l'accès progressif aux marchés, a-t-il

ajouté. Par ailleurs, M. Ouadah a affirmé que son secteur soutient ce type d'initiatives en vue de contribuer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et la technologie, au service de la diversification de l'économie nationale et du renforcement de la sécurité alimentaire.

Il a ajouté que son secteur soutient ce type d'initiatives en vue de contribuer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et la technologie, au service de la diversification de l'économie nationale et du renforcement de la sécurité alimentaire.

Pour sa part, la directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemil, a affirmé que l'Agence aspire,

à travers ce défi, à accompagner et financer pas moins de 1000 femmes à travers les différentes wilayas du pays, en concrétisation du programme du président de la République basé sur la construction d'une économie productive et diversifiée, l'encouragement de l'initiative et l'élargissement de la base d'activité, notamment par le soutien aux micro-entreprises.

Le choix du projet s'inscrit dans une approche basée sur l'autonomisation économique en tant qu'outil de développement durable, a-t-elle souligné, notant que la femme algérienne a prouvé sa capacité à contribuer efficacement au développement et à la création de richesse dès que les conditions de financement et d'accompagnement sont réunies.

La responsable a expliqué que l'Agence adopte une approche intégrée qui ne se limite pas au financement, mais inclut l'accompagnement technique, la formation, le réseautage et les mécanismes de commercialisation, en utilisant la numérisation pour renforcer la durabilité des projets et leur compétitivité, soulignant l'importance du projet dans le soutien des secteurs prometteurs, notamment la transformation et la conservation des légumes et des fruits, en sus de l'emballage des produits alimentaires, pour son rôle dans la valorisation des ressources locales et le renforcement de la sécurité alimentaire, ainsi que la création d'emplois. **APS**

## MÉCANISATION AGRICOLE

# DES MESURES DÉCISIVES POUR BOOSTER LA PRODUCTIVITÉ EN ALGÉRIE

*Lors d'une séance de travail, lundi dernier, le président Abdelmadjid Tebboune a pris des mesures cruciales en faveur de la mécanisation agricole, une initiative destinée à renforcer la productivité et la compétitivité du secteur. Mardi dernier à Alger, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a détaillé l'impact attendu de ces décisions, soulignant leur portée stratégique pour l'ensemble du secteur.*

Lors d'un atelier sur « l'intégration des résultats de la recherche scientifique dans le développement des filières céréaliers et légumineuses », organisé par l'Office interprofessionnel algérien des céréales (OAIC) et auquel participait le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, le ministre a rappelé que « les décisions importantes prises hier par le président de la République permettent au secteur agricole d'accroître significativement sa productivité, particulièrement dans la filière céréalière, grâce aux technologies modernes et à la mise à disposition de machines agricoles diversifiées, telles que des tracteurs et des moissonneuses qui seront mis à la disposition des agriculteurs ». M. Oualid a insisté sur l'effet direct de la mécanisation sur la productivité : « Ces mesures auront un impact significatif, compte tenu du lien étroit entre mécanisation et rendement, et témoignent de l'importance que l'État



accorde à cette question. Il a rappelé que le développement de l'usage des machines agricoles contribuera à réduire les pertes de production, estimées entre 10 et 20 % lors de chaque récolte, dues principalement à des équipements inadaptés ou obsolètes. Le ministre a également souligné que la modernisation de l'agriculture est indispensable pour relever le défi de la sécurité alimentaire et augmenter la productivité des terres, actuellement de 15 quintaux par hectare, avec un objectif ambitieux de 30 quintaux par hectare. Il a insisté sur l'importance de l'utilisation de semences de haute qualité, jouant un rôle « clé » dans l'atteinte des objectifs de productivité. « Notre plan d'action prévoit l'introduction de semences résistantes à la sécheresse, distribuées en fonction des

caractéristiques climatiques de chaque région », a-t-il précisé, s'appuyant sur les résultats de recherches récentes. Au-delà de la mécanisation, le ministre a présenté des mesures complémentaires pour soutenir le secteur. Il a annoncé le lancement prochain d'une chaîne de télévision et d'une Web TV dédiées à la vulgarisation agricole, destinées à accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leur productivité et à encourager le recours à l'irrigation, notamment dans le cadre de l'objectif de 500 000 hectares de terres irriguées. M. Oualid a également abordé l'importance de renforcer l'assurance agricole, en l'étendant aux risques liés au changement climatique, tels que la sécheresse et les vagues de chaleur. Il a souligné la nécessité de diversifier les sources de financement du secteur, rappelant

que malgré sa contribution d'environ 15 % au PIB national, l'agriculture ne reçoit que 3,4 % des prêts bancaires alloués. Enfin, le ministre a insisté sur la révision des dispositifs de soutien, pour qu'ils privilient la production plutôt que les intrants, « afin de rationaliser les ressources financières de l'Etat et d'améliorer les capacités des véritables agriculteurs, tout en empêchant les opportunistes de profiter des matières premières subventionnées ». Ces orientations ont été consolidées à travers de nombreuses rencontres avec la Chambre nationale d'agriculture et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), établissant un consensus autour de la priorité à donner à la productivité et à l'innovation.

Abir Menasria

## LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUÉE

Des experts économiques ont estimé que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'un conseil national de la mécanisation agricole et de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole constitue une étape importante qui contribuera à améliorer le rendement du secteur et à sa modernisation, soulignant qu'il s'agit d'une mesure visant à étendre les surfaces cultivées notamment dans le Sud et les Hauts-Plateaux. Dans ce cadre, l'expert économique, El Houari Tigharsi, a salué la décision du président de la République qui constitue "un pas stratégique" dans le processus de renforcement de la sécurité alimentaire, relevant que la mécanisation représente un facteur essentiel pour accroître le rendement, maîtriser les coûts, améliorer l'activité agricole, et réduire les pertes en récoltes. Concernant la création d'un conseil national de la mécanisation agricole, le même intervenant a estimé que cette démarche reflète une orientation claire vers l'adoption d'une planification centrale organisée dans le domaine de la mécanisation au lieu de traitements conjoncturels, ce qui permet d'ajuster les politiques publiques y afférentes et d'assurer leur durabilité. La décision du président de la République traite les dysfonctionnements dans l'accès au matériel agricole, en particulier chez les petits agriculteurs, a-t-il indiqué, considérant que l'adoption de la formule de

coopératives et la location du matériel permettent de partager les coûts d'investissement, d'autant plus que "ce modèle a prouvé son efficacité dans plusieurs pays ayant réussi à augmenter leur productivité agricole". Ces décisions ouvrent des perspectives supplémentaires pour la croissance du secteur et le développement en général, à travers la dynamisation des industries locales du matériel agricole, la création d'un tissu économique rural, l'amélioration des revenus des agriculteurs et la stabilisation de la main-d'œuvre, ainsi que la préparation de l'intégration prochaine de la numérisation agricole, a-t-il soutenu. De son côté, l'expert économique Abdekader Slimani a mis en avant l'importance de la décision du président de la République, qu'il a qualifiée d'étape hautement significative dans le processus de réalisation de la sécurité alimentaire, soulignant que l'extension des surfaces cultivées, notamment dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, requiert la disponibilité du matériel agricole et l'adoption des technologies de pointe. A ce propos, il a estimé que la création d'un Conseil national de la mécanisation est une décision "charnière" permettant d'opérer la transition vers une agriculture moderne fondée sur la performance et la rentabilité, et d'atteindre des niveaux records de production, soulignant, à cet égard, l'importance de la mise en place de coopératives de location de matériel agricole, l'acquisition de machines et d'équipements

modernes nécessitant d'importants moyens financiers. L'intervenant a indiqué que le système coopératif permettra de mutualiser les coûts d'investissement et d'alléger les charges pesant sur les agriculteurs, tout en rationalisant les dépenses et en évitant l'épuisement des ressources, en vue d'orienter les moyens vers l'amélioration de la production plutôt que de les immobiliser dans des équipements utilisés de manière occasionnelle. Pour sa part, l'universitaire et expert économique Mourad Kouachi a estimé que la décision du président de la République s'inscrit dans le cadre de l'intérêt particulier qu'il accorde au secteur agricole, en raison de son lien direct avec la sécurité alimentaire et la souveraineté nationale, d'où la nécessité de consolider les résultats positifs enregistrés dans l'agriculture au cours des dernières années, à travers la modernisation du secteur. La décision du président de la République est au cœur de la stratégie de l'Etat visant à développer le secteur agricole, puisqu'elle contribuera à la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, a ajouté M. Kouachi, précisant que la création de coopératives de location de matériel agricole permettra de mettre ce matériel à la disposition des agriculteurs en temps opportun, notamment durant les saisons de labours-semaines et de moisson-battage.

APS

## CLÔTURE DE LA CARAVANE LITTÉRAIRE ALGÉRO-ITALIENNE "POÈTES DES DEUX RIVES"

# FORTE PARTICIPATION DES DEUX PAYS

*La caravane littéraire « Poètes des deux rives », dédiée à la célébration des échanges littéraires et linguistiques entre l'Algérie et l'Italie, a pris fin mardi soir à Alger, après avoir fait escale à Sidi Bel-Abbès et à Tlemcen, avec la participation de poètes des deux pays.*

Accueillie à Dar Abdeltif, la rencontre poétique marquant la clôture de cet événement a été animée par les poètes algériens Lamis Saidi et Khaled Bensalah, ainsi que par le conteur et poète italien Emilio Nigro. À travers des lectures de textes littéraires et poétiques, Lamis Saidi et Khaled Bensalah ont déclamé, tour à tour, leurs œuvres en langue arabe, ainsi que des poèmes traduits dans cette langue, notamment ceux de la poétesse italienne Flaminia Cruciani, qui avait pris part aux précédentes rencontres de Sidi Bel-Abbès et de

Tlemcen. De son côté, le poète italien Emilio Nigro a donné lecture de ses propres textes, en plus de poèmes de Lamis Saidi et Khaled Bensalah traduits en italien. Accompagnés à la guitare et à la mandoline par le musicien Koussaila Adjrad, les poètes ont su donner un rythme particulier aux mots dans une ambiance musicale singulière célébrant les liens réciproques et les échanges culturels, linguistiques et littéraires entre l'Algérie et l'Italie. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de

l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), M. Réda Fassi, de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, ainsi que de la directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, Mme Antonia Grande. À cette occasion, des attestations ont été remises aux poètes ayant pris part à cette caravane littéraire, dont la clôture a été marquée par un spectacle musical animé par Hind Boukella. Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'AARC, en partenariat avec l'Institut culturel italien en Algérie, la caravane « Poètes des deux rives » a fait escale, les 15 et 17 janvier, au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen et à la bibliothèque centrale Mohamed-Kabati de Sidi Bel-Abbès, respectivement. Cheklat Meriem



## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE L'OMPI LANCE UNE FORMATION EN LIGNE

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) organise à partir du mois de mars prochain, un programme d'apprentissage et de formation en ligne sur la propriété intellectuelle, a indiqué l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Ce programme d'apprentissage et de formation, destiné à l'Afrique, vise à permettre d'acquérir, grâce à des cours dispensés en ligne, des compétences et des

connaissances de base en matière de droits d'auteur et de propriété intellectuelle, précise l'ONDA dans un communiqué. Étalé sur deux mois, le programme de formation comprend deux séminaires afin de favoriser les échanges entre les participants et d'aborder les principales problématiques communes liées au développement et à l'innovation sur le continent africain. Des cours portant sur le droit

d'auteur, les marques, les brevets, les dessins industriels, les indications géographiques, les savoirs traditionnels ou encore les liens entre la propriété intellectuelle et le développement seront dispensés durant cette formation.

Les inscriptions s'effectueront gratuitement en ligne en envoyant les candidatures (nom, prénom et la langue de cours souhaitée) à l'adresse électronique : [algeria.office@wipo.int](mailto:algeria.office@wipo.int) avant le 15 février prochain.



## PARUTION D'UNE NOUVELLE PUBLICATION SUR LE PATRIMOINE SOCIOCULTUREL DE DJANET

La scène culturelle s'est enrichie par l'édition d'un nouvel ouvrage intitulé « L'ère des aieux et les us de l'ancienne Djane », du chercheur et enseignant Othmane Ben Sid-Ahmed Beneggs,



traitant du patrimoine socioculturel de la ville de Djane, a-t-on appris mardi dernier de l'auteur.

Publié par la maison d'édition « Djawda », l'ouvrage propose, en analyses et documentation de 190 pages, une étude sociologique, des aspects anthropologiques et le legs socioculturel saharien de Djane, appelé à servir de référence pour les chercheurs intéressés par l'histoire et la civilisation liées à la région. Décliné en trois chapitres, dont le premier aborde les fêtes et manifestations religieuses, nationales et sociales, le second se penche sur la vie familiale avec ses

traditions (fêtes nuptiales, naissance et décès), valorisant l'important rôle de la femme en tant que dépositaire, protectrice et transmettrice du patrimoine aux futures générations.

Le troisième chapitre est consacré aux traditions agraires et au calendrier agraire, reflétant les rapports de l'homme avec la terre et l'astronomie. L'auteur a tenté également d'étayer cette œuvre par des entrevues et des constats sur le terrain, au niveau des ksour d'Ighermène, El-Mizane, Adjahil et Azelouaz, pour décrire le quotidien des habitants de Djane.





**ALGER16,**  
le quotidien  
du Grand Public



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

JOY AWARDS 2026, CÉRÉMONIE INTERNATIONALE DU DIVERTISSEMENT À RIYAD

## UNE SOIRÉE DE PRESTIGE RÉUNISSANT LES GRANDES STARS ARABES ET MONDIALES

*La sixième édition des Joy Awards 2026, organisée à la ANB Arena à Riyad, a rassemblé une pléiade de stars arabes et internationales dans une ambiance festive marquée par une forte compétition entre artistes et créateurs de l'industrie du divertissement, confirmant le statut de l'événement comme l'un des rendez-vous artistiques majeurs de la région.*

La cérémonie a été ponctuée de performances spectaculaires et de moments de reconnaissance empreints d'émotion, mettant en lumière l'importance croissante des Joy Awards dans la valorisation de la création artistique arabe et mondiale. Présentée par Azza Souleimane, Yasmine Zeitoun et Wissam Breidy, la soirée s'est ouverte par un show impressionnant sur les notes de Roar de Katy Perry, suivi d'un medley de ses titres les plus célèbres, qui a électrisé le public. Un tableau chorégraphique dédié au nouveau trophée des Joy Awards, conçu par la maison Chopard, a également marqué l'ouverture de la cérémonie. La première distinction pour l'ensemble de la carrière de l'édition 2026 a été attribuée à Farouk Hosni, remise par le conseiller Turki Al-Sheikh, sous les applaudissements nourris de l'assistance.

La scène a ensuite accueilli la

chanteuse Angham, qui a interprété une sélection de ses chansons les plus populaires, avant que Nasser bin Ghanem Al-Khelaifi ne reçoive le Prix Diamant des créateurs de divertissement, remis par le conseiller Turki Al-Sheikh.

Moment fort de la soirée, la prestation du chanteur britannique Robbie Williams a enflammé la salle avec plusieurs de ses succès, avant un duo remarqué avec l'artiste saoudien Ayed sur le titre Angels.

La cérémonie a également distingué plusieurs figures emblématiques, dont Saleh Al-Aridh et Assala, lauréats des prix honorifiques des créateurs de divertissement, et rendu un hommage émouvant aux artistes et personnalités disparus en 2025, à travers une performance vocale de Abeer Nehme.

L'acteur américain Forest Whitaker s'est vu décerner le Prix pour l'ensemble de sa carrière, tandis que



Liz Mitchell, du groupe légendaire Boney M, a fait vibrer le public avec une prestation nostalgique de ses titres emblématiques.

Au palmarès, Abdulmohsen Al-Nimr a remporté le prix du meilleur acteur de séries, le feuilleton Salma a été sacré meilleure série levantine, et Tarf Al-Obaidi a été élue révélation de l'année.

Le prix de la meilleure série du Golfe est revenu à Rue Al-Asha, tandis que Caris Bashar a été distinguée meilleure actrice de séries pour son rôle dans Sous le septième sol. La série Achghal Shaqqa Jiddan a remporté le prix de la meilleure série égyptienne.

Dans les catégories musicales, Fadi Shaker a été sacré artiste préféré, remportant également le prix de la chanson préférée pour Sahak Al-Chawq, tandis qu'Angham a été élue artiste féminine préférée. Mohamed Fadi Shaker a, quant à lui, reçu le prix de la révélation musicale.

Le titre de Personnalité de l'année a été attribué à l'actrice britannique Millie Bobby Brown, aux côtés de nombreux autres lauréats du cinéma, de la télévision et de l'influence numérique, clôturant une soirée qui a confirmé les Joy Awards comme une plateforme incontournable de célébration de l'excellence artistique dans le monde arabe.

### CINÉMA 2026

#### LES BLOCKBUSTERS LES PLUS ATTENDUS QUI PROMETTENT UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Super Mario, Dune, Spider-Man et Evil Dead figurent parmi les sorties majeures prévues en salles en 2026, une année qui s'annonce décisive pour l'industrie cinématographique mondiale. Entre suites très attendues, franchises cultes et univers populaires revisités, le grand écran s'apprête à vivre une saison riche en émotions et en records.

Parmi les films les plus attendus figure le nouveau volet de la saga Super Mario. Après le succès planétaire du film d'animation précédent, qui avait rassemblé un public intergénérationnel, ce nouvel opus est attendu comme l'un des événements familiaux majeurs de 2026. Nintendo et les studios misent sur une aventure encore plus ambitieuse, portée par des personnages emblématiques et un univers visuel spectaculaire.

Autre rendez-vous incontournable : Dune – Troisième partie, qui devrait conclure l'épopée cinématographique inspirée de l'œuvre de



l'année, Dune promet une conclusion épique, mêlant enjeux politiques, drame humain et spectacle grandiose. Les amateurs de super-héros attendent également avec impatience le nouveau film Spider-Man. Prévu pour l'été 2026, ce nouvel opus devrait ouvrir une nouvelle phase dans l'histoire de Peter Parker, tout en renouvelant l'univers Marvel autour du personnage.

Porté par une immense popularité mondiale, Spider-Man reste l'un des piliers du cinéma de divertissement contemporain. Dans un registre totalement différent, Evil Dead signe son retour avec un nouveau film destiné à raviver l'horreur culte de la franchise. Fidèle à son ADN, ce volet promet une expérience intense, mêlant frissons, violence graphique et tension psychologique. Très attendu par les fans du genre, Evil Dead s'annonce comme l'un des films d'horreur marquants de 2026.

Avec ces productions majeures, l'année 2026 s'impose comme un tournant pour le cinéma, où les grandes franchises entendent confirmer leur domination du box-office tout en continuant à séduire des publics toujours plus larges. Une programmation ambitieuse qui devrait remplacer les salles obscures au cœur de l'événement culturel mondial.



Frank Herbert. Après deux films acclamés par la critique et le public, Denis Villeneuve s'apprête à livrer le chapitre final de cette fresque de science-fiction devenue une référence du genre. Attendu comme l'un des sommets cinématographiques de

### COSMETICA NORTH AFRICA 2026 LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA BEAUTÉ À ALGER

#### COSMETICA

NORTH AFRICA - ALGERIA

LE PLUS GRAND SALON DE L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE EN AFRIQUE

21-24 Janvier 2026

PAVILLON CENTRAL ET G SAFEX - ALCIERS

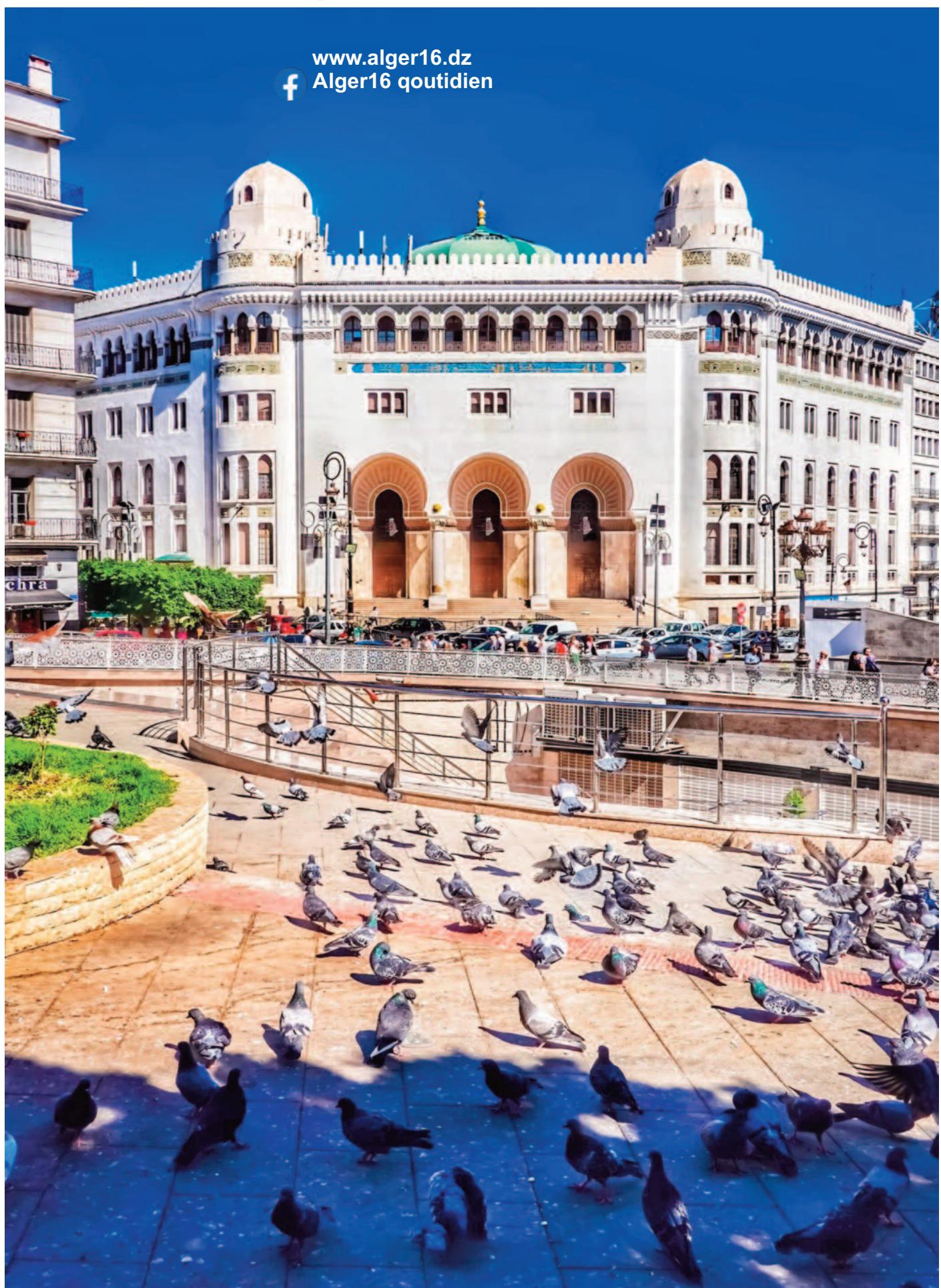


Le salon Cosmetica North Africa a ouvert ses portes hier à la SAFEX et se poursuivra jusqu'au 24 janvier, réunissant professionnels, influenceuses et passionnés de l'univers de la beauté.

Cette édition accueille un grand nombre d'exposants, venus présenter les dernières tendances en cosmétique, maquillage, soins capillaires et innovations esthétiques. Parmi les personnalités présentes, les influenceuses Renna et Lovely Melly se sont distinguées, tout comme Ahlem Beauty, maquilleuse et artiste reconnue dans le secteur, et Norhen Zeghid, figure montante de l'univers make-up en Algérie.

Les visiteurs ont également pu découvrir des ateliers, démonstrations et masterclass, offrant un véritable espace d'échange entre professionnels et amateurs de beauté. L'événement met en avant la créativité locale et internationale, tout en permettant aux marques de présenter leurs nouveautés et de renforcer leur visibilité auprès du public nord-africain. Cosmetica North Africa confirme ainsi son rôle de plateforme majeure pour l'industrie cosmétique, contribuant à dynamiser le marché et à inspirer les nouvelles générations de passionnés de beauté.

[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)  
 Alger16 quotidien



# L'ANXIETE EST-ELLE GÉNÉTIQUE ?

L'anxiété est définie comme un sentiment de nervosité, de préoccupation ou de peur face à une situation perçue comme menaçante ou incertaine. Elle peut être déclenchée par différents événements ou situations de nature à susciter de l'inquiétude. Bien que l'anxiété soit un phénomène physiologique naturel, en réponse au stress ou aux défis de la vie, elle peut devenir problématique voire pathologique, lorsqu'elle est excessive, persistante ou incontrôlable. On parle alors de trouble anxieux, qui peut alors affecter grandement la qualité de vie et le bien-être général.

## QUELS SONT LES 4 SYMPTÔMES OU SIGNES LES PLUS FRÉQUENTS DE L'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉE ?

Les symptômes des troubles anxieux peuvent être de quatre types :

- les symptômes d'ordre physique (ou somatiques),
- les symptômes d'ordre émotionnel,
- les symptômes d'ordre comportemental, et enfin les symptômes d'ordre cognitif. Les symptômes physiques - dits somatiques - peuvent être des palpitations cardiaques, des sensations respiratoires de type souffle coupé ou oppression thoracique, des tensions musculaires, des maux de tête ou encore des troubles digestifs de types nausées ou diarrhées. Les symptômes émotionnels peuvent être des inquiétudes permanentes, des pensées anxieuses, de la rumination, une appréhension persistante, un manque de confiance en soi ou de l'irritabilité.

L'anxiété peut être à l'origine de comportements d'évitement, pour fuir les situations potentiellement anxiogènes, mais aussi de compulsions ou d'agitation. Enfin, les symptômes cognitifs sont souvent des ruminations mentales - telles que des visions ou pensées négatives répétitives, souvent axées sur des scénarios catastrophiques - ou des difficultés de concentration. L'anxiété a clairement une composante familiale, puisque les enfants de parents anxieux ont plus de risque de développer de l'anxiété. Cette vulnérabilité aux troubles anxieux serait liée à une combinaison de différents facteurs, dont la génétique ferait bien partie. La composante génétique ou héritabilité des

troubles psychiatriques tels que les troubles anxieux et la dépression, est estimée à 40 %.

Et bien que les deux parents puissent théoriquement influencer la transmission de l'anxiété à leurs enfants, une étude menée en 2022 a révélé qu'elle était plus importante du parent à l'enfant de même sexe qu'à celui du sexe opposé. Ce qui signifie qu'une mère de nature anxieuse a plus de risque de transmettre son anxiété à sa fille qu'à son fils, alors qu'un père anxieux transmettra plus facilement son trouble à son fils qu'à sa fille. Mais qui dit terrain familial, ne dit pas uniquement génétique. L'environnement, l'éducation et la transmission du comportement jouent aussi un rôle clé dans la survenue d'un trouble anxieux. Grandir avec un parent très anxieux peut avoir plusieurs répercussions sur les enfants, qu'elles soient émotionnelles, sociales et comportementales.

Un parent anxieux, qui limite les interactions sociales de son enfant, peut aussi limiter ses opportunités de développer des amitiés et le rendre plus introverti. Et en exprimant fréquemment des craintes ou en anticipant des dangers, il peut lui transmettre un sentiment d'incapacité à gérer les défis de la vie, affectant son estime de soi et provoquant des réactions d'insécurité.

## QUELS GÈNES PROVOquent L'ANXIÉTÉ ?

Si l'on sait que certains gènes sont impliqués dans le risque d'anxiété, il n'existe pas de « gènes de l'anxiété » en tant que tel. Des études menées sur des jumeaux confirment ainsi qu'aucun gène ne détermine à lui seul la maladie, la composante génétique n'étant qu'un des facteurs qui contribuent à l'apparition de ce trouble. Les gènes les plus étudiés jusqu'à présent sont



ceux de la voie de la sérotonine, portés par le chromosome 17, et notamment le 5-HTT et le TPH (2), jouent un rôle clé dans le fonctionnement du système séotoninergique, impliqué dans la régulation de l'humeur, des émotions et du stress.

• Le gène 5-HTT code pour une protéine responsable de la recapture de la sérotonine dans les synapses neuronales, qui influence directement la disponibilité de la sérotonine dans le cerveau. • Le gène TPH2 quant à lui code pour une enzyme clé, le tryptophane hydroxylase 2, responsable de la première étape de la synthèse de la sérotonine à partir du tryptophane dans le cerveau. Cependant, ces gènes n'agissent pas seuls, puisque leur impact dépend fortement de l'interaction avec l'environnement et de facteurs tels que l'alimentation, la consommation d'alcool, le stress, qui peuvent largement influencer l'expression de l'ADN : c'est ce que l'on appelle l'épigénétique.



## NUMÉROS UTILES

**URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU**  
021.67.16.16/ 67.00.88

**CHU MUSTAPHA**  
021.23.55.55

**CHU BEN AKOUN**  
021.91.21.63

**CHU BENI MESSOUS**  
021.93.11.90

**CHU BAINEM**  
021.81.61.13

**CHU KOUBA**  
021.58.90.14

**AMBULANCES**  
021.60.66.66

**DÉPANNAGE GAZ**  
021.68.44.00

**DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**  
021.68.55.00

**SERVICE DES EAUX**  
021.58.32.32/ 58.37.37

**PROTECTION CIVILE**  
021.61.00.17

**SÛRETÉ DE WILAYA**  
021.63.80.62

**GENDARMERIE**  
021.62.11.99/ 62.12.99

**NUMÉROS UTILES**

**AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE**  
021.54.15.15

**AIR ALGERIE (RÉSERVATION)**  
021.28.11.12

**Air France**  
021.73.27.20/ 73.16.10

**ENMTV**  
021.42.33.11.12

**SNTF**  
021.76.83.65/ 73.83.67

**SNTR**  
021.54.60.00/ 54.05.04

**Hôtel Sheraton**  
021.37.77.77

**Hôtel Mercure**  
021.24.59.70/85

**Hôtel El-Djazaïr**  
021.23.09.33/37

**Hôtel El-Aurassî**  
021.74.82.52

**Hôtel Hilton**  
021.21.96.96

**Hôtel Sofitel**  
621.68.52.10/17

LES TROUBLES ANXIEUX SONT TRÈS RÉPANDUS, PARTICULIÈREMENT DANS LES SOCIÉTÉS OCCIDENTALES, LARGEMENT SOUMISES AU STRESS. PLUS DE 20 % DES ADULTES Y SERONT SUJETS AU MOINS UNE FOIS AU COURS DE LEUR VIE, AVEC UNE NETTE PRÉDOMINANCE FÉMININE.

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

**ALGER 16**

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

LIGUE 1 (16<sup>e</sup> JOURNÉE)

# UNE AUBAINE POUR LE MC ORAN ET L'O AKBOU ?

**La Ligue 1 professionnelle entamera ce week-end sa phase avec la programmation de la 16e journée pour demain vendredi 23 et samedi 24 janvier. Ce round sera amputé, toutefois, des deux matchs qui devaient opposer les quatre clubs engagés en coupes continentales, à savoir USMA - JSK et CRB - MCA, appelés à jouer la troisième journée des matchs de poules dans leurs compétitions respectives.**

Voilà des absences qui pourraient bien constituer une aubaine pour les équipes au pied du podium pour chambouler le haut du classement. C'est le cas de l'Olympique Akbou (4e, 23 points) qui jouera un très mal-classé, l'ES Mostaganem (15e, points) qui ne sait plus gagner à domicile comme en déplacement. Certes, Akbou part sans l'avantage du terrain puisqu'il joue à l'extérieur, mais le dernier



succès de l'ES Mostaganem à la maison remonte au lointain 29 septembre 2025, alors qu'elle prenait le dessus sur l'ES Sétif, qui était en pleine tourmente. Les pronostics penchent en tout cas, à la quasi-unanimité, en faveur des Akbouiens dans cette rencontre qui reste toutefois à gagner sur le terrain. La mission ne paraît pas impossible non plus pour le MC Oran (5e, 23 points) qui se rendra dans la capitale pour défier l'ES Ben Aknoun (10e, 21 points). Mais cette dernière joue aussi un beau football et ne se présentera pas pour se laisser faire. Certainement pas !

#### L'ES BEN AKOUN ET LE CS CONSTANTINE GUETTENT AUSSI LE PODIUM

Pour le MCO, ça s'annonce vraiment chaud et serré face à ce nouveau

promu qui ne semble pas du tout complexé devant n'importe quelle équipe qu'il joue. De plus, l'ES Ben Aknoun n'est pas loin non plus de ce peloton de tête. Une victoire face à son invité du jour la propulserait elle

aussi sur le podium. L'enjeu est donc de taille pour le MCO comme pour l'ESBA. Le duel ne peut alors que promettre ! Ça ne risque pas non plus d'être une simple partie de plaisir à Ouargla où les deux clubs sudistes, le MB Rouïssat (11e, 20 points) et la JS Saoura (8e, 22 points) ont rendez-vous, samedi, pour le grand derby du Sud. Dans le reste des rencontres, l'ASO Chlef (14e, 14 points) accueillera le Paradou (12e, 17 points) ; l'USM Khencela (9e, 21 points) se déplacera chez l'ES Sétif (13e, 16 points). Et, enfin, le CS Constantine (7e, 22 points) évoluera à domicile, au stade Chahid Hamlaoui, contre le MC El Bayadh (16e, 6 points). Et dans cette dernière rencontre, il est question de jouer le podium également pour le CSC. Ce qui, a priori, semble dans ses cordes au vu du nom de l'invité et de sa place à la toute dernière case du classement.

Djaffar Chilab

#### O AKBOU

## Départs actés pour Bahoussi, Ouattara et Bencheikh

La direction de l'Olympique Akbou a annoncé avant-hier soir avoir acté le départ de trois de ses éléments. Cela concerne deux joueurs de champs, à savoir le défenseur central Abdeldjalil Bahoussi et l'attaquant de pointe ivoirien Romaric Ouattara. Les deux joueurs ont consenti à résilier leurs contrats respectifs les liant au club d'un commun accord entre les deux parties, a annoncé la direction de l'O Akbou, dans deux communiqués distincts diffusés via ses réseaux officiels. Le départ concerne le gardien de but Hatem Bencheikh El Fegoun libéré à titre de prêt au profit de l'Entente de Sétif, jusqu'à la fin de la saison.

D. C.

LIGUE 2 (16<sup>e</sup> JOURNÉE ACTE 2)

## LA BELLE VIRÉE DE L'USM EL HARRACH À SAÏDA

La deuxième série des rencontres de la 16e journée de Ligue 2 jouées avant-hier a été profitable, dans le groupe Centre-Ouest, à l'USM El Harrach qui est allée gagner large (1 - 3) contre le MC Saïda chez cette dernière. Visiblement, les joueurs du MCS étaient encore sur leur nuage après leur brillante qualification en quarts de finale de la Coupe d'Algérie ramenée de l'extérieur en battant (0 - 1) l'ASO Chlef sur son propre terrain. Les voilà qu'ils chutent lourdement à leur tour à Saïda même au grand

bonheur de l'USM El Harrach qui en a ainsi bien profité pour s'adjuger les trois points de la rencontre et rester toujours à 4 points du leader, la JS El Biar (1er, 38 points). Le CR Témouchent n'est pas, lui aussi, aussi revenu complètement bredouille de son déplacement à Oran où il a contraint l'ASMO au nul positif (1 - 1) et, partant, au partage des points de la partie. Le CRT (3e, 29 points) double ainsi le RC Kouba (4e, 29 points également) grâce à un goal average plus avantageux. A signaler que dans ce groupe, il reste encore la dernière rencontre comptant pour cette 16e journée, WA Tlemcen - NA Hussein Dey, à solder mardi prochain. Dans le groupe Centre-Est, le derby chaoui qui a opposé l'US Chaouia au CA Batna est finalement revenu aux locaux qui l'ont emporté par la plus



petite des marges (1 - 0). Mais cela a été bien entendu suffisant pour l'US Chaouia pour rafler la mise de la rencontre et améliorer son capital points à 31 unités, soit le même total que le CA Batna avec lequel il partage toujours la 2e place avec un goal average à son avantage toutefois. L'US Biskra, elle, reste en tête du classement avec 36 points. Djaffar C.

RÉSULTATS
<b>Groupe Centre-Ouest</b>
MCS 1 - USMH 3
ASMO 1 - CRT 1
<b>Mardi 27</b>
WAT - NAHD
<b>Groupe Centre-Est</b>
USC 1 - CAB 0

#### PROGRAMME DE LA 17<sup>e</sup> JOURNÉE

##### Groupe Centre-Est (Samedi à 14h)

JSD - CRBT  
JSBM - ASK  
NCM - USMAN  
NRBBO - USC  
NRBT - MSPB  
MOB - HBCL  
CAB - IBKEK

##### Dimanche (14h)

MOC - USB

##### Groupe Centre-Ouest (Vendredi à 15h)

NAHD - RCA  
WAT - JST

##### Samedi (14h)

JSEB - ASMO  
USBG - USMH  
CRBA - WAM  
ESMK - JSMT  
RCK - MCS  
CRT - GCRM

**COUPES D'AFRIQUE INTER-CLUBS (3<sup>e</sup> JOURNÉE)**  
**JSK - FAR ET USMA - DJOLIBA AC, CE SAMEDI**

# LA JS KABYLIE POUR SE RELANCER EN LIGUE DES CHAMPIONS

Après une pause observée depuis décembre dernier, le temps du déroulement de la CAN 2025 au Maroc, revoilà les compétitions interclubs africaines avec la programmation de la 3<sup>e</sup> journée des poules pour ce week-end. En Ligue des champions, c'est la JS Kabylie qui rouvre le bal, côté clubs algériens, dès demain à 17 heures contre l'AS FAR du Maroc, au stade Hocine-Aït-Ahmed.

Pour la JS Kabylie, cette troisième sortie, dans son groupe B, s'annonce déjà décisive, donc à absolument gagner pour espérer se relancer dans la course au prochain tour qui s'annonce compliquée ! En effet, se louper encore samedi face au représentant marocain compliquerait davantage sa situation déjà peu rassurante avec cette dernière place au classement du groupe avec un seul point. En effet, l'entame de la JSK dans la phase de poules de cette prestigieuse compétition continentale est loin d'être la plus réconfortante. La déroute essuyée d'entrée au Caire (4-0) face au Ahly d'Egypte fut pour elle comme un coup de massue pris d'emblée en plein dans la figure. Par la suite, la résurrection tant attendue, et finalement ratée à Tizi-Ouzou avec la venue des Young Africans, a comme enfoncé les Kabyles dans le doute. Le dernier nul subi face aux Sud-Africains a potentiellement aggravé le mal des



protégés de Zinnbauer. On pourrait même dire que ce nul aura été le résultat qui leur a tout compliqué. Car perdre des points à domicile, c'est souvent fatal en pareille situation. Mais il reste que tout n'est pas encore perdu ni fini pour Boudebouz et ses camarades. A condition de vaincre ce samedi pour signer enfin cette première victoire qui redonnera espoir à tout un peuple qui n'attend que ça. La mission ne sera

certainement pas facile face à cette équipe de l'AS FAR, l'une des meilleures du championnat marocain. Actuellement, elle est 2<sup>e</sup> au classement avec 18 points en 8 matchs joués dont 5 victoires et 3 nuls. L'AS FAR est encore invaincu, avec 14 buts déjà marqués contre un seul encaissé. Elle recèle la meilleure attaque et la meilleure défense du championnat marocain. Mais au sein de la JSK, comme parmi la large galerie du club, c'est la grande mobilisation pour acter à tout prix ce succès qui relancera le rêve. Sur le terrain, les Merghem, Mahious, Messaoudi promettent de tout donner. Les supporters également. Dans les villes et villages, l'ambiance et déjà au rendez-vous. Tout ce beau monde n'aura qu'une destination à prendre samedi : Hocine-Aït-Ahmed stadium. Qu'il vente, ou qu'il neige, les fidèles promettent de remplir l'enceinte. Pour partager l'effort à réaliser la victoire qui fera revivre l'espoir.

**PROGRAMME  
LIGUE DES CHAMPIONS**  
**Groupe B**

(Vendredi à 17h)  
 Al Ahly SC - Y Africans SC  
 (Samedi à 17h)  
 JS Kabylie - AS FAR

**Groupe C**

(Vendredi à 19h)  
 Mamelodi S FC - Al Hilal Omdurman  
 (Dimanche à 14h)  
 St Elio Lupopo - MC Alger

**COUPE DE LA CONFÉDÉRATION**  
**Groupe A**

(Samedi à 20h)  
 USM Alger - Djoliba AC  
 (Dimanche à 18h)  
 OCS Safi - FC San Pedro

**Groupe C**

Dimanche 25 janvier à 17h  
 Singida Black Stars - AS Otoho  
 À 20h  
 CRB - Stellenbosch FC

○ **L'USM ALGER VEUT SE CONFORTER DAVANTAGE, EN COUPE DE LA CAF**

En Coupe de la Confédération, l'USM Alger accueillera Djoliba AC du Mali, le même jour un peu plus tard, à partir de

20

**CAN FÉMININE 2026  
LE CALENDRIER DU 1<sup>er</sup> TOUR DÉVOILÉ**

## Les Algériennes commenceront face au Sénégal

La Confédération africaine de football a dévoilé le calendrier des rencontres que disputera la sélection nationale féminine lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations 2026, prévue du 17 mars au 3 avril 2025 au Maroc. L'Algérie entrera en lice dès le premier jour du début du tournoi, soit le 17 mars, contre la sélection du Sénégal. Le match se jouera au stade Larbi-Zaoui de la capitale économique marocaine, Casablanca. Puis, les Vertes livreront leur second match le 20 mars contre le pays hôte, le Maroc, au stade Moulay El Hassan de la capitale Rabat. Enfin, le troisième match de la sélection algérienne est prévu le 23 mars contre le Kenya au stade Al Madina toujours dans la même ville.

D. C.

D. C.

**CAN DE FUTSAL 2026**

## Les Fennecs préparent la Guinée

La sélection nationale de football en salle est entrée en stage lundi dernier, en prévision de la double confrontation qualificative à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de futsal 2026 qui l'attend début février prochain face à la Guinée. Pour rappel, la sélection nationale affrontera son homologue guinéenne le 3 ou le 4 février à l'extérieur, avant de disputer la manche retour le 7 ou le 8 février à Alger. Pour leur première séance de travail, les Verts ont entamé ce stage lundi dernier à la salle Harcha. A noter que pour ce regroupement, le sélectionneur national, M. Noureddine Benamrouche, a retenu une liste de 19 joueurs, évoluant dans le championnat national et à l'étranger, indique la FAF. Il s'agit de Teffaf (Sporting club de Paris), Si Chaib W., Si Chaib E., Bessa, Hammad (Paris ACASA), Benadel (J Sidi Moussa), Djabranji, Aït Hamadouche, Djeloul (AC Auzium), Takdjerad (UJS Toulouse), Bakkouri Y., Bakkouri S. (Bouraza Bruxelles), Riachi (CF El Kseur), Haddad (La Qatre Futsal), Betterki, Bencherif (Vaulx En Velin futsal), Bouzida (Wessex Futsal), Medjahed (Valencienne FC) et Bentout (Avion Futsal). A signaler que ce stage se poursuivra jusqu'au 9 février prochain, soit juste après le match retour qui aura lieu dans la capitale algéroise.

D. C.



**RAMALLAH (Cisjordanie occupée)-**  
Le Bureau des droits de l'Homme de l'ONU dans les territoires palestiniens occupés a déploré mardi dernier la poursuite de l'expansion illégale des colonies sionistes dans la zone E1, au nord-est d'El-Qods, menaçant la continuité territoriale et démographique palestinienne entre Al-Qods-Est, Ramallah et Beit Lahm.

#### CONCEPCION (Chili) -

Les conditions météorologiques plus favorables ont offert dans la nuit un répit aux secours mobilisés contre les gigantesques incendies de forêt qui ont fait 20 morts dans le sud du Chili, qui ont annoncé mardi dernier les autorités.

**WASHINGTON (Etats-Unis) -** Le nombre de cas de rougeole continue d'augmenter aux Etats-Unis, et particulièrement dans l'Etat de Caroline du Sud (sud-est) où plus de 600 cas ont été enregistrés depuis l'automne dernier, ont rapporté mardi dernier les autorités locales.

**BARCELONE -** Un accident ferroviaire a fait au moins un mort et quatre blessés graves mardi dernier en Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne, lorsqu'un train de banlieue a heurté les débris d'un mur de soutènement qui s'étaient effondrés sur la voie.

**JOHANNESBURG** - Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées lors d'une fusillade devant le tribunal de Booyens à Johannesburg mardi matin, a déclaré la police locale.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT AUDIOVISUEL, INCLUSION DES JEUNES ET CLIMAT AU CENTRE DES DISCUSSIONS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghribi, a présidé hier à Alger, une réunion du gouvernement centrée sur trois axes stratégiques : le renforcement du cadre réglementaire de l'audiovisuel, l'accompagnement des jeunes adultes assistés, et la consolidation de la résilience nationale face au changement climatique, a indiqué un communiqué.

Lors de cette rencontre, le gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret exécutif relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles. Ce texte, s'inscrivant dans le processus de parachèvement des textes d'application de la loi sur l'activité audiovisuelle, vise à établir un dispositif réglementaire intégré, clair et moderne. Il prévoit également l'intégration d'outils et de solutions numériques afin de faciliter le dépôt et le traitement des demandes liées à la production audiovisuelle, ouvrant la voie à une meilleure organisation du secteur et à une stimulation de la



création artistique et culturelle dans le pays. La réunion a également été l'occasion d'examiner les mécanismes et programmes destinés aux jeunes assistés âgés de plus de 18 ans, une catégorie pour laquelle les pouvoirs publics entendent mettre en place un cadre de prise en charge spécifique.

L'objectif est de favoriser leur autonomie, de faciliter leur insertion professionnelle et sociale, et de garantir un accompagnement durable et

responsable, en leur offrant les moyens de s'épanouir dans la société sans obstacles结构s. Cette approche traduit la volonté de l'Etat de combiner solidarité et préparation concrète à la vie adulte pour ces jeunes.

Enfin, le gouvernement a examiné le plan national d'adaptation au changement climatique, présenté comme un outil stratégique indispensable pour anticiper et réduire les impacts environnementaux sur le territoire algérien. Le plan identifie les secteurs les plus vulnérables, notamment les ressources hydriques, l'agriculture, la santé et les écosystèmes. Pour répondre à ces enjeux, le document propose des outils opérationnels précis, tels que la cartographie de vulnérabilité, ainsi que des plans communaux d'adaptation, permettant aux autorités locales de mettre en œuvre des mesures ciblées pour renforcer la résilience et protéger les populations face aux effets croissants du changement climatique. Cette réunion souligne la volonté du gouvernement de combiner modernisation économique, soutien social et protection environnementale, en plaçant la planification stratégique et l'innovation au cœur de ses priorités pour l'Algérie de demain.

G. Salah Eddine

## CONDITIONS DE DÉTENTION D'UN DÉFENSEUR SAHRAOUI DES DROITS HUMAINS DES EXPERTS DE L'ONU INTERPELLENT LE MAROC

La question des droits humains au Sahara occidental continue de susciter l'inquiétude de la communauté internationale. Récemment, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, accompagnée d'autres experts onusiens, a lancé un signal d'alarme concernant la situation de Mohamed Embarek Lefkir, défenseur sahraoui des droits humains détenu au Maroc. Dans une communication officielle transmise au gouvernement marocain en novembre dernier et publiée mardi dernier, ces experts dénoncent les conditions de détention sévères auxquelles est soumis M. Lefkir et le manque criant de soins médicaux et de visites familiales. "Nous exprimons notre préoccupation quant aux allégations de conditions de détention sévères de M. Lefkir et de manque de traitement médical approprié", ont écrit Mary Lawlor et ses collègues, rappelant au gouvernement marocain l'urgence d'agir pour protéger la santé et les droits fondamentaux de ce défenseur des droits humains.

Selon cette communication, M. Lefkir a été transféré le 21 janvier 2021 de la prison locale d'Aït Melloul à la prison locale de Tan-Tan, située au sud du royaume. Depuis son arrivée, il souffre d'un isolement complet et se voit refuser les soins médicaux nécessaires, malgré les plaintes répétées de sa famille. En août 2025, l'état de santé du défenseur s'est détérioré, mais le directeur de la prison a refusé tout accès à des examens médicaux ou à un traitement approprié. Les médicaments fournis en détention étaient, selon les experts, "emballés dans des papiers blancs non marqués, sans aucune étiquette ni détail médical", soulignant ainsi des "inquiétudes quant à leur nature et leur sécurité". Un mois plus tard, l'état de santé de M. Lefkir s'aggrave au point de nécessiter un transfert à l'hôpital, où il ne reçoit toutefois "ni de diagnostic approprié ni de traitement adéquat". A cela s'ajoute le fait que sa famille n'a jamais été officiellement informée de ce transfert. Les experts de l'ONU relèvent également que M. Lefkir ne bénéficie pas de visites

familiales régulières, en raison de "restrictions strictes imposées à sa détention". Au-delà de son état médical, la communauté internationale s'inquiète de la dimension politique de cette détention. Les experts rappellent leur "préoccupation sur la condamnation et le maintien en détention de défenseurs des droits humains, inclus M. Lefkir, en relation à leur participation dans la manifestation en faveur des droits des Sahraouis de Gdeim Izik". Selon eux, les détenus étaient "soumis pendant leur garde à vue à divers types de torture et traitements dégradants et inhumains, y compris des menaces et des insultes, des gifles et des frappes intensives". Ces violations, avertissent les experts, "pourraient contreviendre, entre autres normes, au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PDESC), que le Maroc a ratifié le 3 mai 1979". Elles "sont également en contradiction avec l'ensemble des Règles minima des Nations unies pour le traitement

des détenus, également connues sous le nom de Règles Nelson Mandela". Le communiqué rappelle que ce n'est pas la première fois que la situation des détenus de Gdeim Izik est pointée du doigt. En 2023, le Groupe de travail sur la détention arbitraire avait conclu que la détention de 18 personnes arrêtées lors du démantèlement du camp, dont M. Lefkir, était "arbitraire". Par ailleurs, les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU ont exprimé des préoccupations similaires dans plusieurs communications adressées au gouvernement marocain au cours des cinq dernières années. Alors que les yeux de la communauté internationale se tournent vers le Sahara occidental, le sort de M. Lefkir illustre de façon tragique les tensions persistantes entre justice, droits humains et répression politique, et rappelle que le respect des conventions internationales demeure plus que jamais un enjeu vital pour la crédibilité des États et la protection des citoyens engagés dans la défense des droits fondamentaux.

G. S. E.

## BILAN OPÉRATIONNEL DU 14 AU 20 JANVIER 2026 L'ANP INTENSIFIE SES OPÉRATIONS SÉCURITAIRES

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire (ANP) ont exécuté, durant la période allant du 14 au 20 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (10) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuant des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans



notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (46) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (7) quintaux et (65) kilogrammes de kif traité

provenant des frontières avec le Maroc, alors que (282.909) comprimés psychotropes ont été saisis. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In salah, In Guezzam et Illizi, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (254) individus et saisi (25) véhicules, (310) groupes électrogènes, (217) marteaux piqueurs, (39) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite.

De même, (13) autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, deux (2) fusils de chasse et (8.580) litres de carburants, ainsi que (17) quintaux de tabacs et (62) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes.

R. N.